

Quarante et unième réunion du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, 210 rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 27^e jour d'août 2001 et à laquelle sont présents :

Présences : Mesdames et messieurs les commissaires : Réjean Bessette, François Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Claudette C.-Thibodeau, Nicole Devost, Josiane Fabry, Ghislaine Gasper, Thérèse Lasnier, Gilles Loïselle, Luc Mercier, Nicole Mongeon, Bernard Petit, Micheline Sauvé et Claude St.Pierre.

Monsieur et madame les commissaires-parents : Cyrille Cliche et Lynda Tessier.

Autres présences : Monsieur Pierre Buisson, directeur général;
Monsieur Jean-Pierre Fontaine, directeur général adjoint;
Madame Danielle Beaumont, directrice du Service des ressources humaines;
Monsieur Fernand Croisetière, directeur des Services de l'enseignement – Éducation des adultes et Formation professionnelle;
Madame Denise Girard, directrice du Service des ressources matérielles;
Monsieur François Lafortune, directeur du Service de l'enseignement aux jeunes;
Monsieur Jean-Pierre Parent, directeur du Service des technologies de l'information et secrétaire général par intérim;
Monsieur Robert Vigneault, directeur du Service des ressources financières.

Absences : Madame la commissaire : Magda Farès;
Messieurs les commissaires : Noël L'Écuyer et Yvon Pineault.

Autre absence : Monsieur Michel G. Desrochers, secrétaire général.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la présidente, Nicole Mongeon, ouvre la séance.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

HR 01.07.09
001

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

Ajouter les points :

- 04.2 *z* De madame Parise Cormier, attachée politique, Cabinet d'État à l'Administration et à la Fonction publique et Conseil du trésor : Accusé réception de la résolution HR 01.07.09/033 mode de financement versé au Conseil de l'Île de Montréal.
- z* De parents d'élèves de la rue Létourneau à Saint-Césaire : zone particulière
- 05.2 Opération méningite

ORDRE DU JOUR

- 01. Présences et ouverture de la séance
- 02. Adoption de l'ordre du jour
- 03. Période de questions du public

- 04.1 Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil des commissaires du 9 juillet 2001 (document SG 01.08.27-04.1)
 - ~~☞~~ Suivi au procès-verbal
- 04.2 Correspondance :
 - ~~☞~~ De monsieur Henri-Paul Chaput, sous-ministre adjoint aux réseaux Ministère de l'Éducation : Allocation pour la réduction des frais exigés des parents
 - ~~☞~~ De monsieur Gilles Rouiller : Transport scolaire
 - ☞ De madame Parise Cormier, attachée politique, Cabinet d'État à l'Administration et à la Fonction publique et Conseil du trésor : Accusé réception de la résolution HR 01.07.09/033 mode de financement versé au Conseil de l'Île de Montréal
 - ☞ De parents d'élèves de la rue Létourneau à Saint-Césaire : zone particulière
- 04.3 Comité de révision d'une décision
- 04.4 Vente terrain école Alberte-Melançon
- 05.1 Réorganisation des services de l'Enseignement aux jeunes (document séance tenante)
- 05.2 Opération méningite
- 06.1 Session Automne 2001 – Publicité du Service de l'enseignement – Éducation des adultes et Formation professionnelle (document ci-joint)
- 08.1 Démissions (document RH 01.08.27-08.X)
- 08.2 Congés sans traitement (document RH 01.08.27-08.X)
- 08.3 Congé sabbatique à traitement différé (document RH 01.08.27-08.X)
- 08.4 Engagements (document RH 01.08.27-08.X)
- 08.5 Retraites progressives (document RH 01.08.27-08.X)
- 08.6 Adoption du plan d'effectif soutien (secteur adaptation scolaire) (document RH 01.08.27-08.X)
- 09.1 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 28 juin 2001 (document RF 2001.08.27-09.1)
- 09.2 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 5 juillet 2001 (document RF 2001.08.27-09.2)
- 09.3 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 5 juillet 2001 (document RF 2001.08.27-09.3)
- 09.4 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 10 juillet 2001 (document RF 2001.08.27-09.4)
- 09.5 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 11 juillet 2001 (document RF 2001.08.27-09.5)
- 09.6 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 11 juillet 2001 (document RF 2001.08.27-09.6)
- 10.1. Transport scolaire :
 - 10.1.1 Comité consultatif du transport : Nomination des représentants
 - 10.1.2 Transfert de contrats (document RM 01.08.27-10.1.2)
- 10.2 Adjudication de contrats :
 - 10.2.1 Programme d'arpentage et typographie : École professionnelle de Métiers (document RM 01.08.27-10.2.1)
 - 10.2.2 Calculatrices graphiques : Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot (document RM 01.08.27-10.2.2)
 - 10.2.3 Calculatrices graphiques : Polyvalente Mgr-Euclide-Théberge (document RM 01.08.27-10.2.3)
 - 10.2.4 Contrats de berlines 2001-2002 (document 01.08.27-10.2.4)
 - 10.2.5 Contrats de minibus (document RM 01.08.27-10.2.5)
- 11. Commissaires-parents
- 12. Autres sujets
- 13. Levée de la séance

Adopté unanimement.

03. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

☞ Madame Nicole Bégin, du secteur de la polyvalente Marcel-Landry, dépose une pétition d'environ 1100 noms d'opposants à l'augmentation de la distance de marche de 1,6 à 2 km et par le fait même de la perte du droit au transport scolaire de plusieurs élèves de ce secteur.

☞ Mesdames et messieurs : Nicole Bégin, Jean-François Choinière, Denise Labrecque, Claude Charbonneau, Johanne Hébert, Gérard Couillard, Denis Plouffe, Michel Poulin et Pierre Thériault font part au Conseil des commissaires de leurs inquiétudes face à la perte du droit au transport scolaire de leurs enfants. Ils font part également au Conseil de leur mécontentement face à la décision de changer la distance de marche à 2 km et ils s'interrogent sur des alternatives de réductions budgétaires qui permettraient de garder la distance à 1,6 km. Ils demandent au Conseil que cette décision soit étudiée de nouveau lors d'une prochaine rencontre.

☞ Messieurs Jean-François Choinière, Gérard Couillard et Denis Plouffe demandent des précisions sur la façon de calculer la distance du 2 km et particulièrement le point de départ à l'école de ce calcul (entrée principale versus entrée des élèves).

☞ Madame Josée Goupil, du secteur Saint-Césaire demande, au nom des parents d'élèves demeurant sur la rue Létourneau à Saint-Césaire, que leur rue soit désignée comme une zone particulière donnant droit au transport scolaire.

☞ Monsieur Denis Roy demande des précisions sur le dossier de la fibre optique et plus particulièrement sur la demande de financement au ministère des Affaires municipales dans le cadre des travaux d'infrastructure Canada-Québec 2000.

04.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 9 JUILLET 2001 (Document SG 01.08.27-04.1)

**HR 01.08.27
002**

Il est proposé par madame Monique Brière:

D'adopter le procès-verbal de la réunion du 9 juillet 2001, avec la modification suivante au point 03 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC, 2^e paragraphe :

Monsieur Denis Roy demande des précisions sur les modifications apportées à la politique RFP-03 et plus particulièrement au sujet du transfert des surplus du conseil d'établissement.

Adopté unanimement.

☞ SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Monsieur Pierre Buisson, directeur général, informe les membres du Conseil des commissaires des actes posés en suivi à la réunion du 9 juillet 2001.

04.2 CORRESPONDANCE :

☞ De monsieur Henri-Paul Chaput, sous-ministre adjoint aux réseaux Ministère de l'Éducation : Allocation pour la réduction des frais exigés des parents

☞ De monsieur Gilles Rouiller : Transport scolaire

- ~~De~~ De madame Parise Cormier, attachée politique, Cabinet d'État à l'Administration et à la Fonction publique et Conseil du trésor : Accusé réception de la résolution HR 01.07.09/033 mode de financement versé au Conseil de l'Île de Montréal
- ~~De~~ De parents d'élèves de la rue Létourneau à Saint-Césaire : zone particulière.

04.3 COMITÉ DE RÉVISION D'UNE DÉCISION

Considérant la demande formulée par les parents de l'élève __ RG16128807 pour une demande de révision de décision de classement;

Considérant que le comité de révision d'une décision a entendu les parties impliquées, le 20 août dernier, pour leur permettre de formuler leur point de vue en égard au classement de l'élève impliqué par cette décision et qu'après mûres réflexions, le comité recommande le maintien du classement de cet élève;

HR 01.08.27
003

Il est proposé par madame Claudette C.-Thibodeau:

D'accepter la recommandation du comité de révision d'une décision et de maintenir le classement de l'élève __ RG16128807, pour l'année scolaire 2001-2002, tel que recommandé par le directeur de l'établissement.

Adopté unanimement.

HR 01.08.27
004

04.4 VENTE TERRAIN ÉCOLE ALBERTE-MELANÇON

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

D'autoriser la présidente et le directeur général de signer l'acte de vente de l'immeuble.

Adopté unanimement.

05.1 RÉORGANISATION DES SERVICES DE L'ENSEIGNEMENT AUX JEUNES (document séance tenante)

Monsieur François Lafortune dépose à titre d'information au Conseil un document « Répartition des responsabilités » qui sera discuté lors d'une prochaine rencontre en comité de travail.

05.3 OPÉRATION MÉNINGITE (document séance tenante)

Monsieur François Lafortune dépose et commente un document portant sur l'« Opération méningite » qui débutera prochainement dans nos établissements.

06.1 SESSION AUTOMNE 2001 – PUBLICITÉ DU SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT – ÉDUCATION DES ADULTES ET FORMATION PROFESSIONNELLE (Document ci-joint)

Monsieur Fernand Croisetière dépose et commente le document de publicité des cours offerts par le Service de l'enseignement – Éducation des adultes et Formation professionnelle à la session de l'automne 2001. Il profite également de l'occasion pour apporter des précisions sur cette opération publicitaire.

08.1 DÉMISSIONS

HR 01.08.27
005

Il est proposé par madame Josiane Fabry:

Que la démission, pour le motif « retraite », de madame Gisèle Bélanger-Boudriau, enseignante à l'école Saint-Joseph (St-Sébastien), soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2001.

Adopté unanimement.

HR 01.08.27
006

Il est proposé par madame Thérèse Lasnier :

Que la démission, pour le motif « retraite », de monsieur Réal Fortin, enseignant à l'école Marguerite-Bourgeoys, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2001.

Adopté unanimement.

HR 01.08.27
007

Il est proposé par Ghislaine Gasper :

Que la démission, pour le motif « retraite », de madame Jocelyne Bellefleur-Coderre, directrice à l'école Saint-Vincent, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2001.

Adopté unanimement.

HR 01.08.27
008

Il est proposé par madame Monique Brière :

Que la démission, pour le motif « retraite », de madame Pauline Gagnon-Martucci, enseignante à l'école Pointe-Olivier, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2001.

Adopté unanimement.

HR 01.08.27
009

Il est proposé par monsieur Bernard Petit :

Que la démission, pour le motif « retraite », de madame Monique Lamontagne, enseignante à l'école de Richelieu, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2001.

Adopté unanimement.

HR 01.08.27
010

Il est proposé par monsieur Gilles Loïselle :

Que la démission, pour le motif « retraite », de monsieur Alain Bellavance, régisseur au Service des ressources matérielles, soit acceptée à compter du 4 août 2001.

Adopté unanimement.

R 01.08.27
011

Il est proposé par madame Micheline Sauv   :

Que la démission, pour le motif « retraite », de madame Ginette B  lisle, surveillante d'  l  ves 15 heures et moins semaine,    l'  cole des Pr  s-Verts, soit accept  e    compter du 23 juin 2001.

Adopt  

unanimement.

HR 01.08.27
012

Il est proposé par monsieur Claude St.Pierre :

Que la démission, pour le motif « retraite », de madame Nicole Tremblay, enseignante à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2001.

Adopté unanimement.

HR 01.08.27
013

Il est proposé par madame Josiane Fabry :

Que la démission, pour le motif « retraite », de monsieur Ronald Reynolds, concierge moins de 9275 m², à l'école du Petit Clocher, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2001.

Adopté unanimement.

HR 01.08.27
014

Il est proposé par madame Thérèse Lasnier :

Que la démission, pour le motif « affaires personnelles », de madame Debra Ann Dawson, surveillante d'élèves 15 heures et moins semaine, à l'école Joseph-Amédée Bélanger, soit acceptée à compter du 22 juin 2001.

Adopté unanimement.

08.2 CONGÉS SANS TRAITEMENT

Considérant le motif « affaires personnelles »;

HR 01.08.27
015

Il est proposé par madame Claudette C.-Thibodeau :

Qu'un congé sans traitement équivalent à vingt pour cent (20%) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 1^{er} juillet 2001 au 31 décembre 2001 inclusivement, soit accordé à madame Catherine Huet, psychologue.

Adopté unanimement.

Considérant le motif « affaires personnelles »;

HR 01.08.27
016

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Qu'un congé sans traitement équivalent à dix pour cent (10%) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 1^{er} juillet 2001 au 30 juin 2002 inclusivement, soit accordé à madame Céline Hadd, psychologue.

Adopté unanimement.

Considérant le motif « réorientation de carrière »;

HR 01.08.27
017

Il est proposé par monsieur François Blais :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100%) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 1^{er} juillet 2001 au 30 juin 2002 inclusivement, soit accordé à madame Johanne Lanctôt, éducatrice en service de garde à l'école Providence.

Adopté unanimement.

Considérant le motif « études »;

HR 01.08.27
018

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100%) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 1^{er} juillet 2001 au 30 juin 2002 inclusivement, soit accordé à madame Marie-Josée Pelletier, éducatrice en service de garde à l'école Bruno Choquette.

Adopté unanimement.

08.3 CONGÉ SABBATIQUE À TRAITEMENT DIFFÉRÉ

HR 01.08.27
019

Il est proposé par monsieur Claude St.Pierre :

Qu'un congé sabbatique à traitement différé soit accordé à madame France Drouin, enseignante à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, selon les modalités définies ci-après :

- plan de trois ans débutant le 1^{er} juillet 2001;
- pourcentage du traitement : 83,33%;
- congé sabbatique : les 100 derniers jours de l'année scolaire 2003-2004.

Adopté unanimement.

HR 01.08.27
020

Il est proposé par monsieur Gilles Loiseau :

Qu'un congé sabbatique à traitement différé soit accordé à madame Mariane Bombardier, enseignante à l'école Saint-Vincent, selon les modalités définies ci-après :

- plan de deux ans débutant le 1^{er} juillet 2001;
- pourcentage du traitement : 75 %;
- congé sabbatique : les 100 derniers jours de l'année scolaire 2002-2003.

Adopté unanimement.

08.4 ENGAGEMENTS

HR 01.08.27
021

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Sandra Paradis soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 1 – adaptation scolaire, à l'école Notre-Dame-de-Lourdes (Saint-Jean-sur-Richelieu), et ce, à compter du 27 août 2001.

Adopté unanimement.

HR 01.08.27
022

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Louise Archambault soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 1 – adaptation scolaire, à l'école Félix-Gabriel-Marchand, et ce, à compter du 27 août 2001.

Adopté

unanimement.

HR 01.08.27
023

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Nathalie Lanciault soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 1 – adaptation scolaire, à l'école Félix-Gabriel-Marchand, et ce, à compter du 27 août 2001.

Adopté unanimement.

HR 01.08.27
024

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, monsieur Philippe Perrier soit engagé pour un poste régulier d'enseignant au champ 1 – adaptation scolaire, à l'école Dr-Alexis-Bouthillier et ce, à compter du 27 août 2001.

Adopté unanimement.

HR 01.08.27
025

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

Que, sur recommandation du comité de sélection, monsieur Roberto Roméro soit engagé pour un poste régulier d'enseignant au champ 1 – adaptation scolaire, à l'école Marguerite-Bourgeoys, et ce, à compter du 27 août 2001.

Adopté unanimement.

HR 01.08.27
026

Il est proposé par madame Claudette C.-Thibodeau :

Que, sur recommandation du comité de sélection, monsieur Marco Charbonneau soit engagé pour un poste régulier d'enseignant au champ 1 – adaptation scolaire, à l'école Dr-Alexis-Bouthillier, et ce, à compter du 27 août 2001.

Adopté unanimement.

HR 01.08.27
027

Il est proposé par madame Josiane Fabry :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Gisèle Savage soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 2 – préscolaire, à l'école du Petit Clocher, et ce, à compter du 27 août 2001.

Adopté unanimement.

HR 01.08.27
028

Il est proposé par madame Josiane Fabry :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Sonia Fortin soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 3 - primaire, à l'école du Petit Clocher, et ce, à compter du 27 août 2001.

Adopté unanimement.

HR 01.08.27
029

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Sophie Tremblay soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 3 – primaire, à l'école Sainte-Anne, et ce, à compter du 27 août 2001.

Adopté unanimement.

HR 01.08.27
030

Il est proposé par madame Josiane Fabry :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Marie-Josée Bourque soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 3 – primaire, à l'école Saint-Joseph (Saint-Sébastien), et ce, à compter du 27 août 2001.

Adopté unanimement.

HR 01.08.27
031

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Martine Gagnon soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 3 – primaire, à l'école Saint-Joseph (Lacolle), et ce, à compter du 27 août 2001.

Adopté unanimement.

HR 01.08.27
032

Il est proposé par madame Josiane Fabry :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Diane Morin soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 3 – primaire, à l'école du Petit Clocher, et ce, à compter du 27 août 2001.

Adopté unanimement.

HR 01.08.27
033

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Barbara Lussier soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 3 – primaire, à l'école Sainte-Anne, et ce, à compter du 27 août 2001.

Adopté unanimement.

HR 01.08.27
034

Il est proposé par madame Josiane Fabry :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Claudia Tanguay soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 3 – primaire, à l'école du Petit Clocher, et ce, à compter du 27 août 2001.

Adopté

unanimement.

HR 01.08.27
035

Il est proposé par madame Josiane Fabry :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Nathalie Roy soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 3 – primaire, à l'école du Petit Clocher, et ce, à compter du 27 août 2001.

Adopté unanimement.

HR 01.08.27
036

Il est proposé par madame Monique Brière :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Julie Surprenant soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 3 – primaire, à l'école Pointe-Olivier, et ce, à compter du 27 août 2001.

Adopté unanimement.

HR 01.08.27
037

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Lyne-Andrée Mercier soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 4 – anglais langue seconde, à l'école Saint-Eugène, et ce, à compter du 27 août 2001.

Adopté unanimement.

HR 01.08.27
038

Il est proposé par madame Thérèse Lasnier :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, monsieur Louis Lafontaine soit engagé pour un poste régulier d'enseignant au champ 4 – anglais langue seconde, aux écoles Joseph-Amédée Bélanger et Saint-Joseph (Saint-Paul d'Abbotsford), et ce, à compter du 27 août 2001.

Adopté unanimement.

HR 01.08.27
039

Il est proposé par monsieur Bernard Petit :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Kony Trudel soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 4 – anglais langue seconde, aux écoles Sacré-Cœur (Saint-Luc) et Crevier, et ce, à compter du 27 août 2001.

Adopté unanimement.

HR 01.08.27
040

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Martine Lévesque soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 4 – anglais langue seconde, aux écoles des Prés-Verts et Providence, et ce, à compter du 27 août 2001.

Adopté unanimement.

HR 01.08.27
041

Il est proposé par madame Thérèse Lasnier :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Nancy Lapointe soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 4 – anglais langue seconde, aux écoles Marie-Derome et Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, et ce, à compter du 27 août 2001.

Adopté unanimement.

HR 01.08.27
042

Il est proposé par madame Andrée-Bouchard :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, monsieur Richard Desbiens soit engagé pour un poste régulier d'enseignant au champ 6 – arts et musique, aux écoles Saint-Eugène, Saint-Jacques et Napoléon-Bourassa, et ce, à compter du 27 août 2001.

Adopté unanimement.

HR 01.08.27
043

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Annie Thibodeau soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 6 – arts et musique, aux écoles Hamel et Chabanel, et ce, à compter du 27 août 2001.

Adopté unanimement.

HR 01.08.27
044

Il est proposé par monsieur Bernard Petit :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, monsieur Luc Perron soit engagé pour un poste régulier d'enseignant au champ 8 – anglais langue seconde, à l'école Mgr-Euclide-Théberge, et ce, à compter du 27 août 2001.

Adopté unanimement.

HR 01.08.27
045

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Hélène Guillet soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 8 – anglais langue seconde, au Centre la Relance, et ce, à compter du 27 août 2001.

Adopté unanimement.

HR 01.08.27
046

Il est proposé par madame Thérèse Lasnier :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Suzanne Fréchette soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 12 – français, à l'école Marguerite-Bourgeois, et ce, à compter du 27 août 2001.

Adopté unanimement.

HR 01.08.27
047

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Stéphanie Arcand soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 13 – mathématiques et sciences, à l'école Beaulieu, et ce, à compter du 27 août 2001.

Adopté unanimement.

HR 01.08.27
048

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, monsieur Sylvain Daigneault soit engagé pour un poste régulier d'enseignant au champ 13 – mathématiques et sciences, à la polyvalente Marcel-Landry, et ce, à compter du 27 août 2001.

Adopté unanimement.

HR 01.08.27
049

Il est proposé par madame Ghislaine Gasper :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Marie-France Haman soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 13 – mathématiques et sciences, au Centre la Relance, et ce, à compter du 27 août 2001.

Adopté unanimement.

HR 01.08.27
050

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Caroline Hardy soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 13 – mathématiques et sciences, à la polyvalente Marcel-Landry, et ce, à compter du 27 août 2001.

Adopté unanimement.

HR 01.08.27
051

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Isabelle Jacques soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 13 – mathématiques et sciences, à la polyvalente Marcel-Landry, et ce, à compter du 27 août 2001.

Adopté unanimement.

HR 01.08.27
052

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Élise Lapointe soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 13 – mathématiques et sciences, à l'école Félix-Gabriel-Marchand, et ce, à compter du 27 août 2001.

Adopté unanimement.

HR 01.08.27
053

Il est proposé par madame Ghislaine Gasper :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Doreen Marchand soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 13 – mathématiques et sciences, à l'école Paul-Germain-Ostiguy, et ce, à compter du 27 août 2001.

Adopté unanimement.

HR 01.08.27
054

Il est proposé par monsieur Claude St.Pierre :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Paule Morazain soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 13 – mathématiques et sciences, au Centre Chanoine-Armand-Racicot, et ce, à compter du 27 août 2001.

Adopté unanimement.

HR 01.08.27
055

Il est proposé par monsieur Claude St.Pierre :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, monsieur Jocelyn Potvin soit engagé pour un poste régulier d'enseignant au champ 13 – mathématiques et sciences, au Centre Chanoine-Armand-Racicot, et ce, à compter du 27 août 2001.

Adopté unanimement.

HR 01.08.27
056

Il est proposé par monsieur Bernard Petit :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Sylvie Poupart soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 13 – mathématiques et sciences, à l'école Mgr-Euclide-Théberge, et ce, à compter du 27 août 2001.

Adopté unanimement.

HR 01.08.27
057

Il est proposé par madame Josiane Fabry :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, monsieur Roberto Brenko soit engagé pour un poste régulier d'enseignant au champ 13 – initiation à la technologie, à la polyvalente Marcel-Landry, et ce, à compter du 27 août 2001.

Adopté unanimement.

HR 01.08.27
058

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que, suite à l'affichage du poste et, sur recommandation du comité de sélection, monsieur Denis Racicot soit engagé pour un poste régulier temps partiel d'ouvrier d'entretien, classe II (28 heures 25 minutes/semaine) aux écoles Frère-André et Saint-Alexandre, et ce, à compter du 27 août 2001.

Adopté unanimement.

HR 01.08.27
059

Il est proposé par madame Monique Brière :

Que, suite à l'affichage du poste et, en vertu des dispositions de la convention collective du personnel de soutien, madame Ghyslaine Lebeau soit engagée pour un poste régulier temps partiel d'ouvrier d'entretien, classe II (19 heures 38 minutes/semaine) à l'école Pointe-Olivier, et ce, à compter du 27 août 2001.

Adopté unanimement.

HR 01.08.27
060

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

Que, suite à l'affichage du poste et, sur recommandation du comité de sélection, monsieur Pierre Beauregard soit engagé pour un poste régulier temps plein de technicien en bâtiment au Service des ressources matérielles, et ce, à compter du 28 août 2001.

Adopté unanimement.

HR 01.08.27
061

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Sonia Barry soit engagée pour un poste régulier temps plein (31,5 heures/semaine) d'orthopédagogue à l'école Saint-Lucien, et ce, à compter du 20 août 2001.

Adopté unanimement.

Considérant la pénurie de ressources en orthophonie,
Considérant l'expertise reconnue de madame Claudine Lapierre auprès d'élèves handicapés auditifs,

HR 01.08.27
062

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que, madame Claudine Lapierre soit engagée pour un poste régulier temps plein d'orthophoniste, et ce, à compter du 20 août 2001.

Adopté unanimement.

Considérant la pénurie de ressources en orthophonie,
Considérant la réussite du stage effectué dans nos écoles et les deux évaluations positives reçues en son endroit,

HR 01.08.27
063

Il est proposé par madame Monique Brière :

Que, madame Chantal Lanoue soit engagée pour un poste régulier temps plein d'orthophoniste, et ce, à compter du 21 août 2001.

Adopté unanimement.

08.5 DES RETRAITES PROGRESSIVES

Madame Danielle Beaumont, directrice du Service des ressources humaines, dépose à titre d'information la liste des retraites progressives du personnel enseignant.

HR 01.08.27
064

Il est proposé par madame Ghislaine Gasper :

Qu'une retraite progressive soit accordée à monsieur Serge Barrière, ouvrier certifié d'entretien au Service des ressources matérielles, selon les modalités définies à son contrat.

Adopté unanimement.

HR 01.08.27
065

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Qu'une retraite progressive soit accordée à madame Myreille Bourdeau, conseillère en orientation à la polyvalente Marcel-Landry, selon les modalités définies à son contrat.

Adopté unanimement.

HR 01.08.27
066

Il est proposé par monsieur Claude St.Pierre :

Qu'une retraite progressive soit accordée à madame Denyse Madore-Gaudette, surveillante d'élèves à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, selon les modalités définies à son contrat.

Adopté unanimement.

08.6 ADOPTION DU PLAN D'EFFECTIF SOUTIEN (SECTEUR ADAPTATION SECTEUR SCOLAIRE)

HR 01.08.27
067

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que soit accepté et déposé en annexe portant le numéro RH 01.08.27-08.6, le plan d'effectif soutien (secteur adaptation scolaire), pour l'année 2001.2002.

Les modifications apportées au plan d'effectif 2000-2001 sont :

- abolition d'un poste de préposé aux personnes handicapées de 14 heures à l'école Mgr-Euclide-Théberge;
- abolition d'un poste de préposé aux personnes handicapées de 26 heures à la polyvalente Marcel-Landry;
- abolition d'un poste de technicien en éducation spécialisée de 31,5 heures à l'école Notre-dame-de-Lourdes à Iberville;
- abolition d'un poste de technicien en éducation spécialisée de 14 heures à Crevier;
- abolition d'un poste de technicien en éducation spécialisée de 7 heures à l'école Notre-Dame-de-Lourdes à Saint-Jean-sur-Richelieu;
- abolition d'un poste de technicien en éducation spécialisée de 26 heures à l'école Notre-Dame-de-Fatima;
- abolition d'un poste de technicien en éducation spécialisée de 10 heures à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot;
- création d'un poste de préposé aux personnes handicapées de 30 heures à la polyvalente Marcel-Landry;

- création d'un poste de technicien en éducation spécialisée de 30 heures à l'école Crevier;
- création d'un poste de technicien en éducation spécialisée de 26 heures à l'école Crevier;
- création d'un poste de technicien en éducation spécialisée de 21 heures à l'école Notre-Dame-de-Lourdes (Saint-Jean-sur-Richelieu);
- création d'un poste de technicien en éducation spécialisée de 17 heures à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot;
- création d'un poste de technicien en éducation spécialisée de 30 heures à l'école Marie-Rivier ;
- création d'un poste de technicien en éducation spécialisée de 21 heures à l'école Aux-Quatre-Vents ;
- création d'un poste de technicien en éducation spécialisée de 26 heures à l'école Chabanel ;
- création d'un poste de technicien en éducation spécialisée de 14 heures à l'école Frère-André ;
- création d'un poste de technicien en éducation spécialisée de 21 heures à l'école des Prés-Verts;
- création d'un poste de technicien en éducation spécialisée de 14 heures à l'école Notre-Dame-de-Lourdes (Iberville);
- création d'un poste de technicien en éducation spécialisée de 21 heures à l'école Providence;
- création d'un poste de technicien en éducation spécialisée de 14 heures à l'école Sainte-Anne;
- création d'un poste de technicien en éducation spécialisée de 21 heures à l'école Saint-Eugène;
- création d'un poste de technicien en éducation spécialisée de 14 heures à l'école Saint-Joseph (Lacolle);
- création d'un poste de technicien en éducation spécialisée de 14 heures à l'école Saint-Joseph (Saint-Sébastien);
- création d'un poste de technicien en éducation spécialisée de 14 heures à l'école Saint-Michel;
- création d'un poste de technicien en éducation spécialisée de 21 heures à l'école Beaulieu (connaissance en braille);
- création d'un poste de technicien en éducation spécialisée de 35 heures à l'école Félix-Gabriel-Marchand;
- création d'un poste de technicien en éducation spécialisée de 26 heures à l'école Mgr-Euclide-Théberge;

- création d'un poste de technicien en éducation spécialisée de 14 heures à l'école Notre-Dame-de-Fatima;
- création d'un poste de technicien interprète de 26 heures à l'école Sacré-Cœur (Saint-Luc);
- création d'un poste de technicien interprète de 26 heures à l'école Saint-Vincent;

De plus, après analyse des tâches effectuées par madame Jocelyne St-Pierre, technicienne en éducation spécialisée à la polyvalente Marcel-Landry,

- Que, sa classe d'emploi soit changée pour « technicienne en travail social » et qu'elle reste au plan d'effectif adaptation scolaire.

Adopté unanimement.

09.1 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 28 JUIN 2001 (Document RF 2001.08.27-09.1)

Dépôt de la liste des comptes à payer du 28 juin 2001, pour un montant de 1 954 498,09 \$. Cette liste a été vérifiée par madame Andrée Bouchard.

09.2 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 5 JUILLET 2001 (Document RF 2001.08.27-09.2)

Dépôt de la liste des comptes à payer du 5 juillet 2001, pour un montant de 639 895,96 \$. Cette liste a été vérifiée par madame Andrée Bouchard..

09.3 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 5 JUILLET 2001 (Document RF 2001.08.27-09.3)

Dépôt de la liste des comptes à payer du 5 juillet 2001, pour un montant de 946 793,22 \$. Cette liste a été vérifiée par madame Andrée Bouchard..

09.4 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 10 JUILLET 2001 (Document RF 2001.08.27-09.4)

Dépôt de la liste des comptes à payer du 10 juillet 2001, pour un montant de 1 376 309,25 \$. Cette liste a été vérifiée par madame Andrée Bouchard.

09.5 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 11 JUILLET 2001 (Document RF 2001.08.27-09.5)

Dépôt de la liste des comptes à payer du 11 juillet 2001, pour un montant de 1 328 642,30 \$. Cette liste a été vérifiée par madame Andrée Bouchard.

09.6 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 11 JUILLET 2001 (Document RF 2001.08.27-09.6)

Dépôt de la liste des comptes à payer du 11 juillet 2001, pour un montant de 2 224 660,27 \$. Cette liste a été vérifiée par madame Andrée Bouchard..

10.1 TRANSPORT SCOLAIRE :

10.1.1 COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT : NOMINATION DES REPRÉSENTANTS

HR 01.08.27
68

Madame Andrée Bouchard propose monsieur François Blais.

Madame Andrée Bouchard propose monsieur Pierre Boudreau.

Monsieur Pierre Boudreau propose madame Andrée Bouchard comme représentante substitut.

Madame Andrée Bouchard, messieurs François Blais et Pierre Boudreau acceptent et sont désignés par le Conseil des commissaires comme représentants au Comité consultatif du transport.

Adopté unanimement.

10.1.2 TRANSFERT DE CONTRATS (document RM 01.08.27-10.1.2)

HR 01.08.27
069

Il est proposé par monsieur Gilles Loiseau :

D'autoriser le transfert d'une partie du contrat numéro 93872-1 de « Les Transports Scolaires Viens Inc. » pour les circuits numéros 21,60, 61, 78, 117, 143, 144, 147, 150, 158, 171, 508, 513, 525 et 536 à la corporation « Les transports Scolaires Richelain Inc. ».

Adopté unanimement.

10.2 ADJUDICATION DE CONTRATS

10.2.1 PROGRAMME D'ARPENTAGE ET TYPOGRAPHIE : ÉCOLE PROFESSIONNELLE DE MÉTIERS (document RM 01.08.27-10.2.1)

HR 01.08.27
070

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

D'accorder aux plus bas soumissionnaires conformes, les contrats pour des instruments de mesure dans le cadre du programme d'arpentage et topographie à l'École professionnelle de métiers :

~~Leica~~ Leica Géosystèmes Ltée, un montant de 260 234,86 \$ (taxes incluses)

~~Cansel~~ Cansel, un montant de 19 634,77 \$ (taxes incluses)

~~Les~~ Gradteck Électronique Inc., un montant de 36 635,47 \$ (taxes incluses)

Adopté unanimement.

10.2.2 CALCULATRICES GRAPHIQUES : POLYVALENTE CHANOINE-ARMAND-RACICOT (document RM 01.08.27-10.2.2)

HR 01.08.27
071

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Éditions Thales Ltée, au montant de 26 402,25 \$ (taxes incluses), le contrat pour la fourniture de calculatrices graphiques à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot.

Adopté unanimement.

10.2.3 CALCULATRICES GRAPHIQUES : POLYVALENTE MGR-EUCLIDE-THÉBERGE (document RM 01.08.27-10.2.3)

HR 01.08.27
072

Il est proposé par monsieur Bernard Petit :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Éditions Thales Ltée, au montant de 15 159,13 \$ (taxes incluses), le contrat pour la fourniture de calculatrices graphiques à la polyvalente Mgr-Euclide-Théberge.

Adopté unanimement.

10.2.4 CONTRATS DE BERLINES 2001-2002 (document RM 01.08.27-10.2.4)

HR 01.08.27
073

Il est proposé par monsieur Bernard Petit :

D'octroyer aux transporteurs suivants les contrats de transport par berlines pour l'année scolaire 2001-2002, savoir :

a) suite à l'appel d'offres du 21 août 2001, les plus bas soumissionnaires conformes :

Transporteurs	No. de circuit	Montant annuel (taxes en sus)
Transport scolaire J.R. Hamel Inc.	620	11 340,00 \$
René Vézina	632	10 800,00 \$
Taxi Pro St-Jean	531, 540, 541, 626, 628, 629, 630, 631, 633	106 380,00 \$
Guy Robillard	575	14 220,00 \$
TOTAL		142 740,00 \$

b) par reconduction de contrats pour :

Transporteurs	No. de circuit	Montant annuel (taxes en sus)
Taxi Pro St-Jean	439	14 203,60 \$
	440	21 875,00 \$
	555	16 827,17 \$
	600	20 566,55 \$
	601	11 218,12 \$
	603	11 218,12 \$
	612	8 956,00 \$
	621	16 827,17 \$
	913	15 757,75 \$
TOTAL		137 449,48 \$
Guy Robillard	498	15 266,47 \$
	530	18 509,89 \$
	542	17 481,56 \$
TOTAL		51 257,92 \$
René Vézina	497	12 332,45 \$
	502	9 236,45 \$
	538	13 798,28 \$
	560	9 400,78 \$
TOTAL		44 767,96 \$
Transport scolaire J.& r. Hamel Inc.	519	14 810,77 \$
	539	22 426,38 \$
TOTAL		37 237,15 \$
Taxi Yogi	908	10 017,90 \$
	912	20 237,48 \$
TOTAL		30 255,38 \$
GRAND TOTAL		300 967,89 \$

D'autoriser la présidente et le directeur général à signer les contrats afférents.

Adopté unanimement.

10.2.5 CONTRATS DE MINIBUS (document RM 01.08.27-10.2.5)

Attendu le résultat de négociation des contrats du transport scolaire intervenu en 1998 pour les véhicules 5 rangées de banquettes (base 22 000 \$ plus, 0,40\$/km)

Attendu qu'annuellement ces coûts sont majorés selon le taux de l'indice des prix à la consommation (IPC)

Attendu les besoins identifiés pour répondre à l'organisation

Il est proposé par madame Ghislaine Gasper :

D'octroyer des contrats d'un terme de deux (2) ans avec échéance en juin 2003 aux transporteurs suivants :

Transports Scolaires Viens Inc., circuit # 407 – un montant de 39 167,74 \$ (taxes incluses) pour l'année 2001-2002

Transports Scolaires Richelain Inc., circuit # 537 – un montant de 33 851,40 \$ (taxes incluses) pour l'année 2001-2002

Autobus Saint-Césaire Ltée, circuit # 955 – un montant de 39 167,74 \$ (taxes incluses) pour l'année 2001-2002.

D'autoriser la présidente et le directeur général à signer les contrats afférents.

Adopté unanimement.

11. COMMISSAIRES-PARENTS

~~Le~~ Madame Lynda Tessier informe le Conseil que le 30 août 2001 il y aura une rencontre des présidentes et présidents des conseils d'établissement pour discuter de l'assemblée générale qui aura lieu dans chaque école. Le 4 septembre prochain il y aura une rencontre du Comité de parents et le 2 octobre il y aura élections des membres de l'exécutif et la désignation des commissaires-parents.

~~Le~~ Monsieur Cyrille Cliche informe le Conseil que son mandat en tant que commissaire-parent se termine et qu'il ne sollicitera pas un nouveau mandat. Il tient à remercier tous les membres du Conseil pour leur écoute et leur collaboration durant ces trois années.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

HR 01.08.27
075

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que l'assemblée soit levée.

Adopté unanimement.

LA PRÉSIDENTE

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL